



Réf : 05/25/A.ANT/pro.tv

DECISION DE RECRUTEMENT

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

- *Vu le Dahir n° 1-04-257 du 25 kaada 1425 (7 janvier 2005) portant promulgation de la loi N°77-03 relative à la communication audiovisuelle telle que modifiée et complétée ;*
- *Vu l'acte de nomination par le Conseil d'Administration de la SNRT en date du 04 Mai 2005 du Président Directeur Général de la SNRT ainsi que les pouvoirs qui lui sont conférés;*
- *Vu les dispositions du statut particulier du personnel de la SNRT approuvé par le Conseil d'Administration le 09 janvier 2006, tel que modifié et complété ;*
- *Vu la procédure de recrutement, intégration et validation de la période d'essai de la SNRT (Réf : GRH-REC-01), entrée en vigueur le 1^{er} Janvier 2021.*

DECIDE

Article 1 : Objet

L'opération n° 05/25/A.ANT est lancée pour le recrutement d'un (01) Programmeur TV ayant les conditions requises suivantes :

Poste	Nombre	Formation /Diplôme	Niveau d'études	Branche/Filière/Option /Spécialité
Programmeur TV	01 poste	BTS/ DTS ou équivalent	BAC + 2	- Audiovisuel - Informatique

Article 2 : Principales missions

Le Programmeur TV prospecte, propose et valide les projets de programmes TV et participe à leur conception et à leur mise en œuvre conformément aux objectifs stratégiques, éditoriaux, qualitatifs et quantitatifs, dans le respect des engagements, des procédures et des budgets. Il est ainsi chargé de :

- Sélectionner une idée un thème, un support, ou tout contenu dans les émissions produites pour les installer dans la grille demander à la production des idées et des contenus afin de les faire produire et les installer dans la grille ;
- Effectuer une programmation prévisionnelle des émissions produites en direct ou PAD;

- Veiller au respect du thème de l'émission ;
- Assurer la gestion du conducteur quotidien des programmes ;
- Collecter les grilles des programmes de la chaîne ;
- Recenser les contenus produits et les installer dans le respect de la grille des programmes ;
- Valider les changements en cas d'urgence ;
- Rechercher en liaison avec la production les sponsors ;
- Gérer la publicité ;
- Effectuer une pré programmation des événements futurs ;
- Vérifier le planning prévisionnel de production ;
- Interpréter la demande et les intentions de réalisation ou de production ;
- Mobiliser ses connaissances culturelles et artistiques en relation avec le projet ;
- Evaluer qualitativement les éléments et/ ou la matière sonore.

Article 3 : Compétences requises

❖ Techniques :

- Connaissance en production audiovisuelle ;
- Maîtrise de la réglementation audiovisuelle ;
- Maîtrise de l'environnement technique de la programmation ;
- Notions en gestion humaine d'une programmation audiovisuelle ;
- Niveau pratique en technique et normes documentaires ;
- Maîtrise du fonctionnement des SI et des technologies du transfert informatique des données ;
- Parfaite maîtrise du français.

❖ Comportementales :

- Disponibilité ;
- Capacités d'observation ;
- Rigueur ;
- Confidentialité ;
- Réactivité.

Article 4 : Affectation et type de contrat

- Contrat à durée indéterminée ;
- Le poste est basé à Rabat.

Article 5 : Organisation du concours

- La sélection des candidats se fera sur la base d'un test écrit suivi d'un test oral et enfin d'un test pratique.
- La note du test écrit est éliminatoire. Seuls les candidats ayant eu une moyenne de 10/20 seront convoqués pour le test oral.
- La note finale est calculée sur la base de la pondération suivante :

Note Finale =

Note du test écrit*0,3 + Note du test oral*0,3 + Note du test pratique* 0,4

L'organisation des tests est déclinée comme suit :

TEST	SUJET	Barème	Langue	Durée de Test
TEST ECRIT	- QCM	Note/20	Arabe et français	1 H 30
TEST ORAL	1) Présentation du parcours académique et/ou professionnel 2) Présentation des compétences professionnelles et aptitudes personnelles pour le poste à pourvoir	Note/20	Arabe et français	20 minutes
TEST PRATIQUE	(Mise en situation)	Note/20	Arabe et français	1 H

Article 6 : Conditions du concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit être âgé de **45 ans** au plus à la date de recrutement.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> et y uploader les éléments suivants :

- Un (1) Curriculum vitae (CV) récent.
- Une (1) copie de chaque diplôme (en un seul fichier).
- Une (1) copie de la CIN.

Tout dossier incomplet sera systématiquement écarté.

Les candidats qui seront convoqués à l'oral devront se munir de leurs dossiers physiques contenant toutes les pièces uploadées (certifiées conformes).

Le dernier délai pour soumettre le dossier de candidature sur la plateforme de recrutement de la SNRT est le **28 OCT. 2025**

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.

Faïçal LARAICHI
Président Directeur Général
Société Nationale de
Radiodiffusion et de Télévision

13 OCT. 2025